



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 357 · Novembre 2023

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	Recteur	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	Chapelain	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	Chapelain	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Clément ANOUIL	Séminariste	06 98 74 03 99	clement071@live.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

La grande miséricorde du sacrement de pénitence et de réconciliation

Nous connaissons la belle rencontre entre le paralytique et Jésus (Mt 9, 1-9). Parce que Jésus lui dit : “confiance, mon enfant, tes péchés sont pardonnés”, certains pensèrent en eux-mêmes que Jésus blasphémait. En effet, personne ne peut pardonner les péchés sinon Dieu seul. Alors pour donner un signe de sa divinité, Jésus dit : “pour que vous sachiez que le Fils de l’homme a le pouvoir, sur la terre, de pardonner les péchés... – Jésus s’adressa alors au paralysé – lève-toi, prends ta civière, et rentre dans ta maison et il se leva et rentra dans sa maison”. Et saint Matthieu d’ajouter cette remarque magnifique : “voyant cela, les foules furent saisies de crainte, et rendirent gloire à Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes”. Ces mots sont très justes puisque Notre-Seigneur Jésus a donné ce pouvoir à ses apôtres qui l’ont transmis à leurs successeurs : les évêques; le soir de Pâques, Jésus souffle sur ses apôtres et Il leur donne l’Esprit-Saint pour remettre les péchés aux pécheurs repentants (cf. Jn 20, 22-23).

Ce pouvoir transmis n’est pas inutile car, même si nous sommes sanctifiés par le baptême, nous restons blessés par les conséquences du péché originel et nous faisons bien souvent un mauvais usage de notre liberté. Nous faisons le mal de façon consciente et volontaire : nous offensons Dieu, notre prochain et nous nous auto-détruisons. Nous sommes des pécheurs et nous avons besoin de la miséricorde du Seigneur.

“Ce ne sont pas les gens bien portants qui ont besoin du médecin mais les malades” (Mt 9, 12), or, Jésus nous dit : “je ne suis pas venu appeler des justes mais des pécheurs” (Mt 9, 13).

A nous, par la grâce de Dieu, de nous reconnaître pécheurs pour être relevés et sanctifiés par Jésus. A nous de nous laisser réconciliés avec Jésus ; Lui qui nous aime infiniment et qui est mort pour nous sur la croix.

Textes à méditer en lien avec l'édito

La Parole de Dieu

“Ceci est mon sang, le sang de l’Alliance, qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés” (Mt 26, 28).

“Si nous disons : ‘Nous n’avons pas de péché’, nous nous abusons, la vérité n’est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, Il est assez fidèle et juste pour remettre nos péchés et nous purifier de toute injustice” (1 Jn 1, 8-9).

“Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit : Recevez l’Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus” (Jn 20, 22-23).

Le Magistère de l’Eglise

CEC 1853 On peut distinguer les péchés selon leur objet, comme pour tout acte humain, ou selon les vertus auxquelles ils s’opposent, par excès ou par défaut, ou selon les commandements qu’ils contrarient. On peut les ranger aussi selon qu’ils concernent Dieu, le prochain ou soi-même ; on peut les diviser en péchés spirituels et charnels, ou encore en péchés en pensée, en parole, par action ou par omission.

1854 Il convient d’apprécier les péchés selon leur gravité. Déjà perceptible dans l’Écriture (cf. 1 Jn 5, 16-17), la distinction entre péché mortel et péché véniel s’est imposée dans la tradition de

“Il y a de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se convertit” (Lc 15, 10). Réjouissons les anges et les saints du ciel. Comme le Seigneur est heureux de nous sauver en nous donnant l'absolution de nos péchés : “moi non plus je ne te condamne pas, va et désormais ne pêche plus” (Jn 8, 11). Comme l'Eglise militante est heureuse lorsque, par son ministère, le Christ Jésus peut continuer de nous sauver.

Entrons pleinement dans cette joie par le sacrement de pénitence et de réconciliation, et invitons notre prochain à recevoir la grâce de la miséricorde de Dieu afin que nous soyons tous des saints. Car, en vérité, «il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints» (*La femme pauvre*, Léon Bloy).

Abbé Laurent Spriet +

l'Eglise. L'expérience des hommes la corrobore.

1855 Le péché mortel détruit la charité dans le cœur de l'homme par une infraction grave à la loi de Dieu ; il détourne l'homme de Dieu, qui est sa fin ultime et sa béatitude en Lui préférant un bien inférieur. Le péché véniel laisse subsister la charité, même s'il l'offense et la blesse.

1856 Le péché mortel, attaquant en nous le principe vital qu'est la charité, nécessite une nouvelle initiative de la miséricorde de Dieu et une conversion du cœur qui s'accomplit normalement dans le cadre du sacrement de la Réconciliation.

1857 Pour qu'un péché soit mortel trois conditions sont ensemble requises : “Est péché mortel tout péché qui a pour objet une matière grave, et qui est commis en pleine conscience et de propos délibéré” (*Reconciliatio et Paenitentia* 17).

1860 L'ignorance involontaire peut diminuer sinon excuser l'imputabilité d'une faute grave. Mais nul n'est censé ignorer les principes de la loi morale qui sont inscrits dans la conscience de tout homme. Les impulsions de la sensibilité, les passions peuvent également réduire le caractère volontaire et libre de la faute, de même que des pressions extérieures ou des troubles pathologiques. Le péché par malice, par choix délibéré du mal, est le plus grave.

1861 Le péché mortel est une possibilité radicale de la liberté humaine comme l'amour lui-même. Il entraîne la perte de la charité et la privation de la grâce sanctifiante, c'est-à-dire de l'état de grâce. S'il n'est pas racheté par le repentir et le pardon de Dieu, il cause l'exclusion du Royaume du Christ et la mort éternelle de l'enfer, notre liberté ayant le pouvoir de faire des choix pour toujours, sans retour. Cependant si nous pouvons juger qu'un acte est en soi une faute grave, nous

devons confier le jugement sur les personnes à la justice et à la miséricorde de Dieu.

1864 " Tout péché et blasphème sera remis aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis " (Mt 12, 31 ; cf. Mc 3, 29 ; Lc 12, 10). Il n'y a pas de limites à la miséricorde de Dieu, mais qui refuse délibérément d'accueillir la miséricorde de Dieu par le repentir rejette le pardon de ses péchés et le salut offert par l'Esprit Saint (cf. DeV 46). Un tel endurcissement peut conduire à l'impénitence finale et à la perte éternelle.

1421 Le Seigneur Jésus-Christ, médecin de nos âmes et de nos corps, Lui qui a remis les péchés au paralytique et lui a rendu la santé du corps (cf. Mc 2, 1-12), a voulu que son Eglise continue, dans la force de l'Esprit Saint, son œuvre de guérison et de salut, même auprès de ses propres membres. C'est le but des deux sacrements de guérison : du sacrement de Pénitence et de l'Onction des malades.

1426 La vie nouvelle reçue dans l'initiation chrétienne n'a pas supprimé la fragilité et la faiblesse de la nature humaine, ni l'inclination au péché que la tradition appelle la concupiscence, qui demeure dans les baptisés pour qu'ils fassent leurs preuves dans le combat de la vie chrétienne aidés par la grâce du Christ. Ce combat est celui de la conversion en vue de la sainteté et de la vie éternelle à laquelle le Seigneur ne cesse de nous appeler.

1432 Le cœur de l'homme est lourd et endurci. Il faut que Dieu donne à l'homme un cœur nouveau (cf. Ez 36, 26-27). La conversion est d'abord une œuvre de la grâce de Dieu qui fait revenir nos cœurs à lui : " Convertis-nous, Seigneur, et nous serons convertis " (Lm 5, 21). Dieu nous donne la force de commencer à nouveau. C'est en découvrant la grandeur de l'amour de Dieu que notre cœur est ébranlé par l'horreur et le poids du péché et qu'il commence à craindre d'offenser Dieu par le péché et d'être séparé de

lui. Le cœur humain se convertit en regardant vers Celui que nos péchés ont transpercé (cf. Jn 19, 37 ; Za 12, 10).

1441 Dieu seul pardonne les péchés (cf. Mc 2, 7). Parce que Jésus est le Fils de Dieu, il dit de lui-même : " Le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre " (Mc 2, 10) et il exerce ce pouvoir divin : " Tes péchés sont pardonnés ! " (Mc 2, 5 ; Lc 7, 48). Plus encore : en vertu de sa divine autorité, il donne ce pouvoir aux hommes (cf. Jn 20, 21-23) pour qu'ils l'exercent en son nom.

Code de droit canonique

Can. 959 - Dans le sacrement de pénitence, les fidèles qui confessent leurs péchés à un ministre légitime, en ont la contrition et forment le propos de s'amender, obtiennent de Dieu, par l'absolution donnée par ce même ministre, le pardon des péchés qu'ils ont commis après le baptême, et ils sont en même temps réconciliés avec l'Église qu'en péchant ils ont blessée.

Can. 960 - La confession individuelle et intégrale avec l'absolution constitue l'unique mode ordinaire par lequel un fidèle conscient d'un péché grave est réconcilié avec Dieu et avec l'Église ; seule une impossibilité physique ou morale excuse de cette confession, auquel cas la réconciliation peut être obtenue aussi selon d'autres modes.

Can. 964 - § 3. Les confessions ne seront pas entendues en dehors du confessionnal, à moins d'une juste cause.

Can. 966 - § 1. Pour que l'absolution des péchés soit valide, il est requis que le ministre, en plus du pouvoir d'ordre, ait la faculté de l'exercer à l'égard des fidèles à qui il donne l'absolution.

Can. 976 - En cas de danger de mort, tout prêtre, même dépourvu de la faculté d'entendre les confessions, absout valablement et licitement de toutes censures et de tous péchés tout pénitent, même en présence d'un prêtre approuvé.

Can. 978 - § 1. Que le prêtre se souvienne, en entendant les

confessions, que son rôle est à la fois celui d'un juge et celui d'un médecin, et qu'il a été constitué par Dieu ministre aussi bien de la miséricorde que de la justice divine, pour veiller à l'honneur de Dieu et au salut des âmes. § 2. En tant que ministre de l'Église, le confesseur, dans l'administration du sacrement, adhérera fidèlement à l'enseignement du Magistère et aux règles établies par l'autorité compétente.

Can. 983 - § 1. Le secret sacramentel est inviolable; c'est pourquoi il est absolument interdit au confesseur de trahir en quoi que ce soit un pénitent, par des paroles ou d'une autre manière, et pour quelque cause que ce soit.

Can. 987 - Pour bénéficier du remède salutaire du sacrement de pénitence, il faut que le fidèle soit disposé de telle manière que, en réprouvant les péchés qu'il a commis et en ayant le propos de s'amender, il se convertisse à Dieu.

Can. 988 - § 1. Le fidèle est tenu par l'obligation de confesser, selon leur espèce et leur nombre, tous les péchés graves commis après le baptême, non encore directement remis par le pouvoir des clés de l'Église et non accusés en confession individuelle, dont il aura conscience après un sérieux examen de soi-même. § 2. Il est recommandé aux fidèles de confesser aussi les péchés véniels.

Can. 989 - Tout fidèle parvenu à l'âge de discrétion [de raison] est tenu par l'obligation de confesser fidèlement ses péchés graves au moins une fois par an.

Can. 991 - Tout fidèle a la liberté de confesser ses péchés au confesseur régulièrement approuvé qu'il préfère, même s'il est d'un autre rite.

Les Pères de l'Église

"Dieu nous a créés sans nous, il n'a pas voulu nous sauver sans nous" (S. Augustin, serm. 169, 11, 13 : PL 38, 923).

Le péché est "amour de soi jusqu'au mépris de Dieu" (S. Augustin, civ. 14, 28)

"L'homme ne peut, tant qu'il est dans la chair, éviter tout péché, du moins les péchés légers. Mais ces péchés que nous disons légers, ne les tiens pas pour anodins : si tu les tiens pour anodins quand tu les pèses, tremble quand tu les comptes. Nombre d'objets légers font une grande masse ; nombre de gouttes emplissent un fleuve ; nombre de grains font un monceau. Quelle est alors notre espérance ? Avant tout, la confession" (S. Augustin, ep. Jo. 1, 6).

S. Ambroise dit des deux conversions que, dans l'Église, "il y a l'eau et les larmes : l'eau du Baptême et les larmes de la Pénitence" (ep. 41, 12 : PL 16, 1116B).

Saint Jean-Marie Vianney

La miséricorde de Dieu est comme un torrent débordé. Elle entraîne les cœurs sur son passage.

Nos fautes sont des grains de sable à côté de la grande montagne des miséricordes de Dieu.

Ce n'est pas le pécheur qui revient à Dieu pour lui demander pardon, mais c'est Dieu qui court après le pécheur et qui le fait revenir à lui.

Donnons donc cette joie à ce bon Père : revenons à lui... et nous serons heureux.

Le bon Dieu est toujours disposé à nous recevoir. Sa patience nous attend !

Il y en a qui disent : "J'ai trop fait de mal, le Bon Dieu ne peut pas me pardonner". C'est un gros blasphème. C'est mettre une borne à la miséricorde de Dieu, et elle n'en a point : elle est infinie.

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

-Améliorer le site internet de notre
communauté. Proposer votre
candidature à l'abbé Spriet
(abbespriet@gmail.com). Merci.

- Assurer une permanence à
l'église de 16h à 17h en semaine du
lundi au vendredi (hors vacances
scolaires). Contacter le secrétariat
si vous êtes volontaire.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local
et dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

-Accompagner des catéchumènes
dans leur itinéraire de croissance
en tant que disciples du Seigneur.
Merci de vous proposer à l'abbé
Laurent Guimon.

- Faire du ménage à l'église une
fois par semaine ou de temps à
autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

Nous vous remercions vivement !

Créons des groupes de "Rosaire vivant" pour demander des vocations sacerdotales et religieuses au Seigneur

Téléchargez l'application "Rosario" sur votre smartphone et allez sur
l'onglet "nouveau groupe", puis "groupe par paroisse", puis "archidiocèse
de Lyon", puis "Paroisse d'Eglise Saint-Georges", puis "je confirme", puis
"oui, je m'engage".

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le
maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson » (Mt 9, 37-38).

"Mission du 8"

A Lyon un grand temps missionnaire se déroule, chaque année, lors de la
fête de l'Immaculée ! Mobilisez-vous pour participer aux temps
d'évangélisation qui vous sont proposés sur le site de Saint-Georges (apge
d'accueil). Inscrivez dès maintenant dans votre agenda la procession
jusqu'à Fourvière le vendredi 8 au soir et un temps de mission le samedi 9

Faites connaître vos besoins

Can. 212 § 2. "Les fidèles ont la liberté de faire connaître aux Pasteurs
de l'Église leurs besoins surtout spirituels, ainsi que leurs souhaits".

N'hésitez pas à exprimer vos besoins, vos idées pour améliorer sans
cesse la vie de notre communauté de fidèles.

Pour cela, contactez les membres du "Conseil pastoral" (cf. bulletin de
septembre) et les prêtres qui sont à votre service (par mail).

Nous vous remercions. Nous sommes tous responsables de la mission.

Engagement définitif de frère Sébastien à Toulon le 11 novembre

Nous aurons tous à cœur de prier pour lui. Certains peuvent venir en car
à Toulon : cf. Site de Saint-Georges sur la page d'accueil.

Confessions de 20h30 à 22h le mercredi 14 novembre

Comme l'an dernier, l'abbé Spriet assure une permanence mensuelle de
confessions un soir par mois

Soutenez l'évangélisation à St Georges !

La Bible en Bref est un résumé de l'Alliance entre Dieu et les hommes,
à partir d'extraits de la Bible. Ce livret de 32 pages est un bon moyen de
faire découvrir l'amour du Seigneur. Nous comptons le distribuer aux
personnes rencontrées autour de l'église et cherchant des réponses à leurs
questions.

Pour 30 euros donnés, 50 livrets achetés : toute participation est la
bienvenue.

"Je dépenserai très volontiers et je me dépenserai moi-même tout
entier pour vos âmes", saint Paul aux Corinthiens (XII, 15).

Méthode Billings

- Soirées de formation à la méthode Billings pour jeunes femmes :

jeudi 16 novembre

jeudi 25 janvier

jeudi 14 mars

- journée de formation à la Méthode de l'Ovulation Billings®

Docteur et Madame Valancogne, enseignants de la Méthode de
l'Ovulation Billings®, animeront une journée de formation à la Méthode
de l'Ovulation Billings® : **samedi 21 octobre 2023 à LYON (69003)**

Contact : aude_bp@yahoo.fr ou tél :06 07 74 40 98

Déjeuner communautaire pour l'anniversaire de la Dédicace de l'église Saint-Georges le dimanche 12 novembre

Nous vous proposons de venir fêter l'anniversaire de la dédicace (ou consécration) de l'église Saint-Georges le dimanche 12 novembre au « Domaine Lyon Saint-Joseph » (38 Allée Jean-Paul II, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon). Pour mémoire la dédicace a eu lieu le 11 novembre 2012 par le ministère du Cardinal Philippe Barbarin.

Un buffet avec déjeuner assis vous sera proposé. 15 euros par personne (chèque à l'ordre « église Saint-Georges »). 150 à 170 places maximum : les premiers inscrits seront servis. Cf. Formulaire d'inscription dans les annonces électroniques hebdomadaires et sur le site de Saint-Georges.

Ne peuvent y participer que les personnes de plus de 17 ans. Il n'y aura pas de garderie ni d'espace pique-nique.

Inscription par ce formulaire : <https://forms.office.com/e/RYLjhLMYuP>

Soirée « Œuvres de miséricorde »

Chers fidèles du Christ,

Chaque premier vendredi du mois, en plus de la veillée d'adoration habituellement proposée, vous êtes conviés à une "soirée Miséricorde". Son but est de soulager les misères des pauvres qui entourent la paroisse, misères physiques mais surtout spirituelles. Quel est son programme ?

A 19h30 dans la crypte, un enseignement sera donné sur l'exercice de la miséricorde. A 20h, vous pourrez soit intercéder pour les pécheurs devant le Saint Sacrement ; soit participer à une maraude ; soit aller à la rencontre des passants, les invitant à rentrer dans l'église ou à parler de Dieu. Enfin, à 21h, nous aurons un temps convivial autour d'un dîner partagé.

Bienheureux les cœurs miséricordieux !
Abbé Clément ANOUIL, 0698740399

Récollecion de l'Avent : samedi 25 novembre de 9h à 18h

Elle sera prêchée par le Père Luc-Marie, Chanoine régulier de l'abbaye de Lagrasse à Valpré (1 chemin du Chalin, 69131 Ecully). Vous devez vous inscrire : cf. Site de Saint-Georges et papiers au fond de l'église.

La récollecion est ouverte aux plus de 7 ans. Pas de garderie.

Aumônerie de collégiens

Pour les 6èmes : cours de catéchisme à partir de 17h30 jusqu'à 19h

Pour les collégiens de la 5ème à la 3ème nous proposons une aumônerie qui est plus qu'un cours de catéchisme :

- Un temps pour permettre aux collégiens de développer un lien d'amitié dans un cadre chrétien

- Un temps pour aider les jeunes à développer leur vie de prière

- Tout en ayant le souci de la formation intellectuelle de ces jeunes
Tous les mercredis de 17h30 à 19h à la MSB, contact : abbé Grenier

Formation morale pour les soignants lundi 6 novembre à 19h30 à la Maison Sainte-Blandine

Soirée ouverte pour toutes les personnes dont le métier est de soigner leur prochain : infirmières, infirmiers, sage-femmes, médecins, étudiants en médecine. Venez nombreux.

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

ANNONCES HEBDOMADAIRES ELECTRONIQUES

On ne le dira jamais assez : abonnez-vous aux “annonces hebdomadaires électroniques” en allant sur le site internet de Saint-Georges ! Vous recevrez ainsi par mail, tous les vendredis, de nombreuses annonces concernant la vie de la communauté. Pour ce faire, rien de plus facile : vous allez sur le site www.eglisesaintgeorges.com ; vous cliquez sur l’icône “annonces hebdomadaires” et vous entrez votre adresse mail. C’est tout. Efficace.

GROUPE « PRIÈRE DES MAMANS »

Le groupe s’adresse aux mères de famille (aux grands-mères également) qui veulent prier pour leurs enfants (et petits enfants) afin de demander leur sanctification dans un monde difficile (internet, réseaux sociaux, athéisme, pornographie, etc...), et/ou demander leur guérison (enfants malades). Le groupe se réunit une (ou deux) fois par mois à la Maison Sainte Blandine (1er étage). Ce temps de prière est suivi d’un moment convivial autour d’une tasse de thé.

Prochaine réunion le **jeudi 9 novembre** à 15h à la MSB

Renseignements et inscription auprès du secrétariat : secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.f

Confirmations 2024

Important : les personnes, adultes ou enfants, qui souhaitent recevoir le sacrement de confirmation cette année sont priées de contacter dès maintenant le “secrétariat-confirmations” qui leur enverra le lien vers le formulaire à remplir.

Contact : confirmationsaintgeorges@gmail.com

Retraite de Saint-Ignace en juillet 2024

Les abbés Spriet et Dubrule prêcheront les “Exercices spirituels” du mardi 9 au samedi 13 juillet 2024 à Rochefort-du-Gard (30)

Inscriptions : abbespriet@gmail.com

TÉMOIGNAGE DE JÉRÉMY KAMPF, NÉOPHYTE

Baptisé dans la nuit de Pâques 2023, je proviens d’une famille non catholique, j’ai découvert la foi étant petit comme une révélation grâce à ma grand mère qui m’a fait découvrir l’église catholique. Du à un déménagement, cela m’en a éloigné, mais je suis resté convaincu qu’une fois adulte je ferai les démarches pour recevoir le baptême.

Par le biais de mes études j’ai emménagé à Lyon pour master, à ce moment là par hasard j’ai rencontré des personnes catholique qui m’ont témoigné de leur foi en me parlant de l’église Saint-Georges. J’ai trouvé cela incroyable de voir des jeunes engagés dans leur foi ce que je pensais inexistant à ce moment là.

Après un moment d’appréhension, je suis allé à la messe à Saint-Georges et j’ai découvert la messe tridentine. Ce fut une révélation : le sacré, l’attention portée aux gestes, aux ornements, à la beauté des chants. En l’espace d’un instant, j’ai pu goûter à la beauté infinie qui nous attend au ciel. J’ai immédiatement été invité à partager un repas avec les abbés à la suite de cette messe, et c’est à ce moment que j’ai demandé le baptême. À la suite des cours de catéchisme et des discussions, j’ai considérablement évolué dans la pratique de ma foi et, plus important encore, dans ma vie. J’ai découvert de nouveaux préceptes qui, au final, n’ont fait que rendre ma vie encore plus belle. J’ai eu plusieurs conversions au cours ce parcours, adoptant une nouvelle manière de vivre et de se comporter pour essayer d’imiter le christ au quotidien et ainsi être un témoignage vivant du Christ au monde. Beaucoup d’anciennes habitudes, manières de vivre et de voir le monde ont changé depuis ce moment où j’ai ressenti la foi, cela à pu être brusque à des moments exprimant l’incompréhension de certains proches. Cependant au fil du temps les habitudes s’installent et la foi s’ancre de plus en plus. C’est une réelle grâce de connaître le Christ.

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

-19 novembre : Quête pour le Secours Catholique : partielle

Une quête “totale” : tout est reversé au diocèse. Une quête “partielle” : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDELES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES (Cf. Site internet pour les explications, onglet “dons”)

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h30 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires). Inscriptions sur place.

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien, le séminariste Grégoire, et l'abbé Grenier, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se former. Contact : Abbé Spriet.
2. **Misericordia :** Contact : Arnaud Freismuth 06 85 56 73 26 - arnaudfreismuth@gmail.com
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : **lundi 13 novembre** de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : le Credo (1ère partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2023-2024 : Histoire et Géographie du Nouveau Testament

- Les 3 années de vie publique du Christ
- Les Actes des Apôtres
- Les voyages de Saint Paul
- Les lieux d'évangélisation des Apôtres
- La fondation et les séparations des Eglises Orientales

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine :

2° cours : Jeudi 9 novembre / Vendredi 10

novembre

- 3° cours : Jeudi 7 décembre / Vendredi 8 décembre
- 4° cours : Jeudi 11 janvier / Vendredi 12 janvier 2024
- 5° cours : Jeudi 8 février / Vendredi 9 février
- 6° cours : Jeudi 7 mars / Vendredi 8 mars
- 7° cours : Jeudi 11 avril / Vendredi 12 avril
- 8° cours : Jeudi 16 mai / Vendredi 17 mai

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mercredi 22 novembre** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mercredi 22 novembre** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Groupe saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

ECOLE de MUSIQUE pour la LITURGIE

Un samedi matin par mois + 4 samedis matins de septembre. Contact et information : ecole.musiquepourelaliturgie@gmail.com // 06.25.61.60.57




Le Centre "Billings France" de la région Rhône-Alpes propose des formations : billings.rhone.alpes@gmail.com

Carnet de famille

Baptêmes	Le 14 octobre de Daphnée PERNOD fille de Louis-Frédéric PERNOD et Aude née DE BELLEVILLE Le 21 octobre de Livie JACQUIOT fille de Jonathan JACQUIOT et Emilie née OLIVA Le 21 octobre de Suzanne GIBERT fille de Théo GIBERT et Laura née SAVARY LE 22 OCTOBRE de Jean FOCANT fils de Stevy et Lucile FOCANT à Notre-Dame de l'Isle à Vienne Le 28 octobre d'Azenor d'ESCAIRAC fille de Stanislas d'ESCAIRAC et Marie-Aude née LABAYE Le 29 octobre de Thibault PELISSIER-TANON fils de Thomas PELISSIER-TANON et Mélissa née SERAPHIM
Fiançailles	Le 28 octobre de Constance DOIREAU et Baudouin VERGER
Prise d'habit	Le 17 octobre de Elise LAUROZ chez les "Sœurs adoratrices du Cœur Royal de Jésus-Christ Souverain Prêtre"
Mariages	Le 21 octobre de Pierre DE BEVER et Marie PERREAU

Novembre 2023

Date	Fête	Activités
mercredi 1er novembre	TOUSSAINT (Fête d'obligation)	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30
Jeudi 2	Commémoration de tous les fidèles défunts	Messes à 7h, 9h, 9h45, 10h30, 12h30, et 18h30 chantée (LS) avec un prêtre (MG) pour les confessions
Vendredi 3 (1er du mois)	De la férie	Messes à 9h et 18h30 (LS) - Adoration de 19h30 à 23h
Samedi 4 (1er du mois)	St Charles Borromée, évêque et confesseur	Messes à 9h (LS) et 11h en rite lyonnais (MG)
Dimanche 5 novembre	23ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 (messe de "St Hubert" à 10h) Adoration à 16h30, vêpres à 17h45
Lundi 6	De la férie	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Formation morale pour les soignants à 19h30 à la MSB
Mardi 7	De la férie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (MG) Spi & Spi
Mercredi 8	De la férie	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) - Collégiens à 17h30 - Catéchumènes - Confessions de 20h30 à 22h (LS)
Jeudi 9	Dédicace de la Basilique du Latran	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Groupe "Prières des mamans" à 15h à la MSB Cours sur la Bible n°2 à 20h30
Vendredi 10	St André Avellin, confesseur	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Cours sur la Bible n°2 à 15h
Samedi 11	St Martin, évêque et confesseur	Messes à 9h ENGAGEMENT DÉFINITIF DE FRÈRE SÉBASTIEN À 10H À TOULON
Dimanche 12 novembre	Anniversaire de la Dédicace de Saint-Georges	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45 REPAS PAROISSIAL AU DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH
Lundi 13	St Didace, confesseur	Messe à 18h30 (LS) Catéchisme pour adultes (CEC)
Mardi 14	St Josaphat, évêque et martyr	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Confessions de 20h30 à 22h (abbé Spriet)
Mercredi 15	St Albert le Grand, évêque, confesseur et docteur	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h Catéchumènes et Néophytes à 20h30
Jeudi 16	Ste Gertrude, vierge	Messes à 7h et 18h30 (MG) Evangelisation avec Spes-Misericordia à 20h
Vendredi 17	St Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur	Messe à 18h30 (LS)
Samedi 18	Dedicace des basiliques de St Pierre et de St Paul	Messes à 9h (LS) et 11h en rite lyonnais (MG)
Dimanche 19 novembre	25ème dimanche après la Pentecôte (6ème dimanche après l'Epiphanie)	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45
Lundi 20	St Félix de Valois, confesseur	Messe à 18h30 (LS) Rosaire vivant (19h15-21h15)
Mardi 21	Présentation de la Sainte Vierge au Temple	Messe à 18h30 (LS)
Mercredi 22	Ste Cécile, vierge et martyre	Messe à 18h30 (LS) Collégiens à 17h30 - Catéchumènes à 20h30 Cours pratique de la liturgie à 20h30 - Jeunes Couples
Jeudi 23	St Clément 1er, pape et martyr	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Evangelisation avec Spes-Misericordia à 20h
Vendredi 24	St Jean de la Croix, confesseur et docteur	Messe à 18h30 (LS)
Samedi 25	Ste Catherine, vierge et martyre	Messes à 9h (LG) et 11h en rite lyonnais (MG) RÉCOLLECTION DE L'AVENT À VALPRÉ
Dimanche 26 novembre	Dernier dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45
Lundi 27	De la Férie	Messes à 9h et 18h30 (LS) Conseil Pastoral
Mardi 28	De la férie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)
Mercredi 29	De la férie	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h Catéchumènes et Néophytes à 20h30
Jeudi 30	St André, Apôtre	Messes à 7h et 18h30 (MG)
Vendredi 1er (1er du mois)	De la férie	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LS) Adoration de 19h30 à 23h
Samedi 2 (1er du mois)	Ste Bibiane, vierge et martyre	Messes à 9h (LS) et 11h en rite lyonnais (MG)
Dimanche 3 décembre	1er dimanche de l'Avent	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15

LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment. Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.